

Annexe 9

Tarifs du Vaisseau

Tarifs applicables dès le 1^{er} janvier 2022

I - TARIFS D'ENTREE HORS TARIFICATIONS PREVUES PAR LES AUTRES PARAGRAPHES

Tarifs d'entrée pendant les heures d'ouverture habituelles (non soumis à TVA) et de prévente, à l'exclusion d'autres offres payantes.

	Enfant Tarif habituel	8,00 €	
	Enfant Tarif ayant droit carte « CEZAM » ou « CE+ Services » ou « CNAS » ou « INTER CEA »	6,00€	De 3 à 18
	Enfant Tarif spécial « Strasbourg Pass Junior »	4,00 €	ans inclus
	Enfant Tarif entrée à partir de 16h30 (en dehors des périodes des petites vacances scolaires de la Zone B)	4,00 €	
	Adulte Tarif habituel	8,00€	
	Adulte Tarif titulaire ou ayant droit carte « CEZAM » ou « CE+ Services » ou « CNAS » ou « INTER CEA »	6,00€	A partir de
/	Adulte Tarif spécial « Strasbourg Pass »	4,00 €	18 ans révolus
Entrée individuelle	Adulte Tarif entrée à partir de 16h30 (en dehors des périodes des petites vacances scolaires de la Zone B)	4,00 €	
	Tarif réduit senior sur présentation d'un justificatif	4,00€	A partir de 65 ans
	Tarif réduit individuel : demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, personne en situation de handicap (hors groupe)	3,00 €	
	Personnel du Département du Bas-Rhin sur présentation d'un justificatif professionnel du Conseil départemental + pièce d'identité	4,00 €	Par personne
	Tarif réduit sur décision de la direction	3,50 €	appliqué uniquement aux enfants
	Lors d'une opération promotionnelle collective et/ou partenariale annoncée préalablement	6,00€	Par personne
	Pour tout billet arrivé à échéance, acheté en caisse au Vaisseau il y a moins d'un an (NB : hors vente en ligne, hors prévente)	3,00 €	Par billet
<u> </u>			

	Tarif groupe d'au moins 10 personnes et 5 personnes en situation de handicap	3,00 €	Par membre du groupe
	Parcours de visite de 2 heures (groupes scolaires)	5,00 €	Par élève
Groupe	Tarif activité encadrée scolaires	2,00€	Par élève ou enfant membre du groupe
	Accompagnateurs de professionnels du tourisme	6,00€	Par personne
	Tarif réduit groupe « publics issus du champ social »	3,00 €	Par personne sur justificatif
	Supplément atelier médiation et atelier parent-enfant	6,00 €	Par personne
Prestation activité	Tarif activité seule atelier médiation et atelier parent- enfant	6,00 €	Par personne
detivite	Tarif spectacle	6,00 €	Par personne
	Tarif spectacle abonnés	3,00 €	Par personne
Offre	Pour les ayant droit « INFOBAUM » : une entrée individuelle (enfant ou adulte) offerte pour deux entrées (enfant ou adulte) achetées. Offre non cumulative (y compris pour le tarif après 16h30) et valable hors groupes		
Accès	Accès Pass'Alsace : Accès sur présentation du Pass'Alsace selon les conditions générales d'utilisation et la convention		Par personne

	Tarif de base : 4 personnes	27,00 €	Même définition
Tarif familial	Personne supplémentaire,		« Enfant » et
journée	dans la limite de 3	6,00€	« Adulte » que ci-
Abonnement	Tarif Abonnement initial 4 personnes	130,00€	dessus. Mêmes droits
annuel (carte avec photo, valable	Tarif Abonnement 4 personnes avec reconduction	125,00 €	d'accès que ceux du billet de base
1 an de date à date)	Personne supplémentaire, dans la limite de 3	24,00 €	15 passages maxi par an
Abonnement	Tarif de base : 2 personnes, dont une permanente	80,00 €	permanente est
annuel (carte avec photo, valable 1 an de date à	Tarif Abonnement avec reconduction	75,00 €	-
date)			par an
date	Personne supplémentaire	6,00€	Tarif appliqué par entrée
			15 passages maxi
Opération spéciale souscription ou reconduction d'un abonnement annuel (enfant ou famille)	Des opérations spéciales peuvent être proposées (par exemple lors de la fête de la science) afin d'augmenter significativement les ventes dans le cas d'une première souscription ou d'un renouvellement d'abonnement : - soit un bon cadeau de 10 € en boutique, - soit une remise de 10 € sur le tarif de l'abonnement, qui se substitue à la remise de 5 € en billetterie sur la reconduction d'un abonnement annuel.		
	Préventes	6,00 €	Par billet

Les billets d'entrée non contractuels ne sont plus valables à partir du 01/01/2021.

Conseiller de la Collectivité européenne d'Alsace

Enfant âgé de moins de 3 ans.

Tout enfant (âgé de 3 à 18 ans inclus) venant en visite au Vaisseau dans les sept jours incluant et suivant sa date d'anniversaire (valable une fois par an, sur présentation d'une pièce d'identité). Si la date d'anniversaire coïncide avec la période de fermeture annuelle, la gratuité est accordée durant la première semaine de réouverture.

Chauffeur de car d'un groupe en visite au Vaisseau.

Détenteur d'une contremarque gracieuse du Vaisseau.

Gratuité de visite

Journaliste sur présentation de la carte de presse.

(sur présentation d'un justificatif en cours de validité)

Professionnel du tourisme sur présentation d'un justificatif.

Accompagnateur d'un groupe ayant préalablement réservé, dans la limite du ratio d'encadrement des groupes applicable au Vaisseau.

Enseignant : 1 visite gratuite préparatoire accordée pour une visite en groupe scolaire réservée, en dehors de la visite avec la classe.

Accompagnateur d'une personne en situation de handicap.

Abonné bénéficiant de la gratuité.

Abonnement: 1 invité le samedi.

Tout visiteur individuel lors des journées « Fête de la Science » organisées par le Vaisseau.

Educateur, personnel enseignant et éducatif des foyers et institutions spécialisées pour personnes en situation de handicap et enfants placés (uniquement les personnels en charge d'enfants)

	7.00.00
Attribution de billets gratuits pour achat en	De 1
grand nombre,	
à l'exclusion des	De 2
revendeurs	
éditant leurs	
propres bons	De 5
d'échange,	
vouchers ou	A
billets.	д Ара

Quantité achetée	Nombre de billets offerts
De 100 à 199	2
De 200 à 499	5
De 500 à 999	15
A partir de 1.000	35

Dans le but de stimuler les préventes de billets d'entrée, par dérogation aux attributions du tableau précédent, les conditions **d'offre spéciale** ci-dessous peuvent être pratiquées, lors de salon des comités d'entreprise ou autre moment de promotion auprès de cette cible :

Quantité achetée	Nombre de billets offerts
De 50 à 99	2
De 100 à 199	5
De 200 à 299	15
De 300 à 399	30
De 400 à 499	40
A partir de 500	50

En outre, des **évènements exceptionnels** peuvent être proposés par le Vaisseau. Le prix d'entrée peut être majoré au prorata du coût de l'évènement.

Le Vaisseau a la possibilité d'appliquer les offres promotionnelles dans ses points de vente physiques ou numériques (vente en ligne), simultanément ou exclusivement.

Les **billets pré vendus expédiés par la voie postale** donnent lieu à une refacturation tenant compte des frais postaux, établie comme suit en fonction du nombre de billets expédiés en lettre ou paquet recommandés avec accusé de réception :

Quantité achetée	Tarif pour envoi vers la France	Tarif pour envoi vers l'Allemagne
De 1 à 50	5,35 €	selon devis
De 51 à 100	6,50 €	selon devis
De 101 à 250	7,65 €	selon devis
De 251 à 500	8,75 €	selon devis
De 501 à 1000	selon devis	selon devis
Au-delà de 1000	selon devis	selon devis

Dès lors qu'un billet est vendu à un revendeur (service de billetterie conventionné, partenaire touristique, ...) ce dernier peut facturer au client final une **commission** sans que le prix TTC supporté par ce client excède le prix de l'entrée individuelle adulte fixé ci-dessus.

=====

II - TARIFS DES PRESTATIONS CULTURELLES

Tarif des expositions temporaires			
Escape game	3 personnes : 51,00 €	17,00 € par personne	
Escape game	4 personnes : 60,00 €	15,00 € par personne	
Escape game	5 personnes : 65,00 €	13,00 € par personne	
Escape game	6 personnes : 69,00 €	11,50 € par personne	

Tarif de stage (payable dès la réservation)			
Stage de 1 jour	Organisé avec goûter inclus	23,00 € TTC 30,00 € TTC	
	Organisé sans goûter	18,00 € TTC 25,00 € TTC	

III - TARIF DE LA FORMULE ANNIVERSAIRE

ACTIVITE « ANNIVERSAIRE »	Formule and	niversaire
Groupe composé au minimum de 8 enfants dont l'enfant dont c'est l'anniversaire et accompagné		
par au moins un adulte.	Prix de vente HT	Prix de vente TTC
Par participant	15,05 €	18,00 €

Les entrées pour deux adultes accompagnateurs et l'enfant fêtant son anniversaire sont offertes.

Lorsque l'offre anniversaire ci-dessus est complétée par des prestations externes, le prix facturé au client est celui du prestataire, majoré de 15%.

IV - MODALITES DE TARIFICATION DES PRODUITS VENDUSEN BOUTIQUE :

A) Conformément à la délibération ad hoc, en lien avec les services de la paierie départementale, le Vaisseau peut mettre en vente sans frais supplémentaires pour le client final, des chèques cadeau d'une valeur faciale de 5, 10 et 20 €. Ces chèques ont une durée de validité limitée. Ils permettent à son porteur de payer tout ou partie d'achats effectués exclusivement à la boutique du Vaisseau pour une valeur strictement équivalente à la somme des valeurs faciales présentées. Si le montant de l'achat est inférieur à celui des valeurs faciales remises en échange, aucun remboursement ne peut intervenir. Par dérogation au principe du prix d'achat de chèques cadeau strictement identique aux valeurs faciales, une remise est accordée en cas d'achat important de chèques cadeau comme suit:

Valeur totale de chèques cadeau achetés	Remise accordée
De 300 à 500 €	3 %
De 501 à 800 €	5 %
De 801 à 1.000 €	8 %
Plus de 1.000 €	10 %

- B) Les prix de vente des produits et prestations offerts à la vente par la boutique sont établis de la manière suivante :
 - une **mercuriale des prix hors taxes des services et produits vendus** est soumise à la validation de l'Assemblée plénière de la Collectivité européenne d'Alsace pour l'année antérieure ;
 - ces prix de vente hors taxes peuvent, si nécessaire, être ajustés par le président de la Collectivité européenne d'Alsace ou par toute personne ayant obtenu délégation à cet effet, dans la limite d'un coefficient de 25 par rapport au coût d'achat H.T.;
 - pour les **produits et services nouvellement offerts à la vente**, le président de la Collectivité européenne d'Alsace en fixe provisoirement le prix dans les mêmes limites et conditions que celles énoncées ci-dessus ;
 - lors de chacune de ses sessions budgétaires se rapportant à un budget primitif, la Collectivité européenne d'Alsace est tenu informée des décisions prises dans le cadre de ce dispositif, notamment en étant destinataire d'un état reprenant l'ensemble des produits et services revendus ainsi que leur coût initial et le prix final.

Le prix de vente défini tel qu'indiqué ci-dessus ne peut être inférieur au prix d'achat effectif, excepté dans les cas énoncés aux alinéas suivants :

- a) Par analogie avec les termes du code de commerce (art. L. 442-4), il est possible de déroger à la limite inférieure du prix d'achat effectif dans les cas suivants :
 - produit dont la vente présente un caractère saisonnier marqué, pendant la période terminale de la saison des ventes et l'intervalle compris entre deux saisons de vente :
 - produit qui ne répond plus à la demande générale en raison de l'évolution de la mode ou de l'apparition de perfectionnements techniques ;
 - produit dont le réapprovisionnement à l'identique s'effectue à la baisse, le prix d'achat effectif initial étant alors remplacé par le prix résultant de la nouvelle facture d'achat;
 - produit soldé mentionné à l'article L. 310-3 dudit code.
- b) Réduction appliquée sur la base d'une carte de fidélité « Boutique Vaisseau »:

A l'exception des livres dont le prix de vente est fixé par une réglementation spécifique et des articles vendus à un prix promotionnel, sur présentation de sa carte de fidélité le client cumule des points à raison de 1 point pour 5,00 € d'achat TTC. Lorsque le nombre de points cumulés s'élève à 20, une remise de 10 % est pratiquée sur le montant de l'achat suivant (hors livres).

c) Réduction appliquée sur la base d'achats simultanés supérieurs ou égaux à 300 € TTC :

A l'exception des livres dont le prix de vente est fixé par une réglementation spécifique et des articles vendus à un prix promotionnel, une remise est accordée au client en cas d'achats importants simultanés, selon le barème ci-dessous :

Valeur totale d'achats TTC	Remise accordée
De 300 à 500 €	3 %
De 501 à 800 €	5 %
De 801 à 1.000 €	8 %
Plus de 1.000 €	10 %

d) Remise pour les salariés de la Collectivité européenne d'Alsace :

Une remise de 10% est accordée aux personnels et élus de la Collectivité européenne d'Alsace sur le montant des achats dans la boutique du Vaisseau, hors livres et promotions en cours, sur présentation de la carte personnelle établie par la Collectivité.

======

V - MODALITES DE TARIFICATION DES PRODUITS VENDUS EN CAFETERIA:

Les prix de vente des produits et prestations offerts à la vente par la cafétéria sont établis de la manière suivante :

- une **mercuriale des prix hors taxes des services et produits vendus** est soumise à la validation de l'Assemblée plénière de la Collectivité européenne d'Alsace pour l'année antérieure ;
- ces prix de vente hors taxes peuvent, si nécessaire, être **ajustés** par le président de la Collectivité européenne d'Alsace ou par toute personne ayant obtenu délégation à cet effet, dans la limite d'un coefficient de **25 par rapport au coût d'achat H.T.** ;
- pour les **produits et services nouvellement offerts à la vente**, le président de la Collectivité européenne d'Alsace en fixe provisoirement le prix dans les mêmes limites et conditions que celles énoncées ci-dessus ;
- lors de chacune de ses sessions budgétaires se rapportant à un budget primitif, la Collectivité européenne d'Alsace est tenu informée des décisions prises dans le cadre de ce dispositif, notamment en étant destinataire d'un état reprenant l'ensemble des produits et services revendus ainsi que leur coût initial et le prix final.

Cas particuliers:

- lorsqu'un produit connaît une date limite de consommation proche il peut être pratiqué une remise de 30 % sur le prix calculé comme exposé plus haut ;
- lorsque des denrées sont périssables dans les 48 heures qui suivent leur fabrication elles peuvent être mises en vente à prix coûtant au cours des deux dernières heures d'ouverture de la cafétéria qui précèdent les jour et horaire de péremption ;
- dans le cas où un produit hors carte alimentaire est associé à un menu, le prix de vente est égal au prix de la formule menu auquel est ajouté le coût réel de l'objet ajouté ;
- sur présentation de la carte de fidélité « Cafétéria Vaisseau » valable les jours d'ouverture de la cafétéria, tout client ayant acheté au moins 10 menus adulte se voit offrir 1 menu adulte.

======

${ m VI}$ – TARIFS DES PRODUITS COMESTIBLES VENDUS PAR LE BIAIS DE DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES :

Produits vendus par le biais d'un distributeur automatique				
Type de produit	Exemple	Tarif public TTC	Tarif pour les personnels	
Boisson chaude Boissons chaudes, servie en gobelet potage,		De 1,20 € à 2,00 €	De 0,35 € à 0,60 €	
Boisson fraîche	Boite de 33 cl (sodas et assimilés) Bouteille 50 cl et 11	De 1,50 € à 2,50 €	De 0,90 € à 1,50 €	
Denrées alimentaires	Barres céréalières ou chocolatées, madeleines, bonbons,	De 1,20 € à 1,80 €	De 0,70 € à 1,40 €	
	Sandwiches	3,20 €	2,50 €	

§ VII-A) Tarification des locations d'espaces

Toute heure entamée est due, quelle que soit la prestation.

Les tarifs au forfait comprennent : le montage et démontage, le nettoyage et le VP selon les espaces.

Lors d'une location d'espace(s) durant les heures d'ouverture habituelles au public du Vaisseau, ce dernier peut, dans la mesure de ses capacités d'accueil, proposer durant les heures de location l'accès aux expositions à titre gracieux.

Dans le cas inverse l'accès aux expositions se fait selon les conditions tarifaires réservées à tout

Dans le cas inverse l'acces aux expositions se fait se				
Espace	Cond	itions	Tarif	HT
	Location horaire (Tarif pour une utilisation non technique de		300,00 € (360,00 TTC)	
Auditorium	Location de (Tarif pour u non tech l'audit	mi-journée ne utilisation nique de orium)	1 000,0	00 € (1 200,00 € TTC)
	(Tarif pour u	journée ne utilisation nique de	1 750, (2 100,00	
	Supplémen appliqué si audio/vidéo/i	utilisation	150,0 (180,00 (ETTC)
		n boîtier e (Forfait)	500,00 € (600,00 € TTC)	
	Tarif boit	55,00 € (66,00 € TTC)		
	Forfait co	onception Powervote	150,0 (180,00 t	0 €
	Système t multicanal (for	raduction fait journalier)	600,0 (720,00 (
Hall (Espace	Forfait de L	ocation 3 h	666,6 (800,00 (
Information)	Heure supplémentaire au-delà des 3 heures		191,67 € (230,00 € TTC)	
Espace Accueil	Location horaire		166,67 € (200,00 € TTC)	
	Location horaire		50,00 € (60,00 € TTC)	
Alcôves	Location demi-journée		208,33 € (250,00 €TTC)	
	Location journée		416,67 € (500,00 € TTC)	
Salle des				166,67 € (200,00 € TTC)
1000 Miettes		Forfait location 2h 416,67 €		

	Forfait ½ journée (4 heures)	640,00 € (800,00 € TTC)
	Forfait journée	1 200,00 € (1 400,00€ TTC)
Espace Accueil	Forfait 3 heures	480,00 € (600,00 € TTC)
Auditorium + salle des 1 000 miettes	Location combinée journée	2 000 € (2 400 € TTC)
Hall (espace info) + Auditorium	Location combinée ½ journée	1 580,00 € (1 896 € TTC)
Auditorium ½ journée + Salle des 1 000 miettes 1h00	Location combinée	1 108 € (1 330 € TTC)
Parking (Utilisation autre que stationnement)	Location horaire jour et nuit.	50,00 € (60,00 € TTC)
	Location demi-journée	208,33 € (250,00 €TTC)
Atelier 1 / 2	Location journée	416,67 € (500,00 € TTC)
	Location horaire	100,00 € (120,00 € TTC)
Salle des Souris	Location demi-journée	375,00 € (450,00 € TTC)
	Location journée	583,33 € (700,00 € TTC)
Atolion Natura	Location demi-journée	208,33 € (250,00 € TTC)
Atelier Nature	Location journée	416,67 € (500,00 € TTC)
Parvis (pour utilisation dans le cadre d'une exposition)	Location horaire jour et nuit. (Tarif horaire de charges de base compris)	50,00 € (60,00 € TTC)

Tarif montage/démontage à appliquer indépendamment du tarif horaire de location, lorsque le client ou le prestataire externe immobilise une ou plusieurs salle.s dans le cadre de la préparation et de la désinstallation da sa location d'espaces.

Prestation	Conditions	Tarif HT
Montage/démontage jour	Par heure de 08h00 à	66,00 € (79,00 € TTC)
Montage/démontage nuit	Par heure de 22h00 à 08h00	84,00 € (100,00 € TTC)
Montage/démontage dimanche et jour férié	Par heure de 08h00 à 22h00	90,00 € (130,00 € TTC)
Montage/démontage dimanche et jour férié	Par heure de 22h00 à 08h00	130,00 € (156 € TTC)

Dans le cadre des activités et des manifestations liées à l'événementiel ou la location d'espaces, le Vaisseau se réserve le droit de faire appel à des prestataires externes pour compléter l'équipe technique. Cette prestation est rémunérée sur la base d'un taux horaire qui varie en fonction de l'horaire commandé appliqué et ce qui impacte le taux de la prestation annexe.

VI - TARIFS D'EVENEMENTS EXCEPTIONNELS TYPE « NUIT AU VAISSEAU » : 18 €

VII - MODALITES DE TARIFICATION DES LOCATIONS D'ESPACES ET D'ELEMENTS :

VII-A) Mises à disposition gracieuses d'espaces

Les demandes de mise à disposition gracieuse ne peuvent obtenir une réponse favorable durant les périodes d'activité commerciales importante, à savoir au cours des mois de mars, novembre et décembre.

Les frais de personnel strictement affectés à une manifestation seront systématiquement facturés, en différenciant l'intervention de jour de celle en soirée.

Un forfait de frais de gestion d'un montant de 83,61 € HT (100,00 € TTC) est appliqué pour toute mise à disposition d'espace. Il est annulé pour toute opération nécessitant des prestations supplémentaires non offertes par la Collectivité européenne d'Alsace (exemple : offre alimentaire, équipement particulier...) dont le chiffre d'affaire atteint ou excède 1 500,00 € TTC.

§ VII-C) Tarification des accès aux expositions en-dehors des heures et/ou jours d'ouverture au public (en sus ou non d'une location d'espace.s définie ci-dessus)			
Espace	Conditions	Tarif forfaitaire HT	Heure supplémentaire au-delà de 2h00
Les expositions	Tarif de base pour un accès aux expositions d'une durée de 2h, hors technicien, hors médiation, hors agent de sécurité. Nettoyage compris.	1 333,33 € (1 600,00 € TTC)	541,66 € (650,00 € TTC)

§ VII-D) PRESTATIONS ANNEXES A LA LOCATION D'ESPACES	Prestations assumées		
le Vaisseau pour son propre compte ni par ses propres moyens (ex : gardiennage, nettoyage, traiteur, sonorisation,), le prestataire est choisi par le Vaisseau après mise en concurrence. La prestation retenue est celle qui est économiquement la plus avantageuse pour le client. Toute heure entamée est due, quelle que soit la prestation. Toutes les prestations alimentaires dépendent de la mercuriale de la cafétéria.	vaisseau sous réserve de disponibilit des moyens en personnel e logistique nécessaires logistations alimentaires dépendent de la mercuriale		Par un prestataire externe ou fournisseur externe
	Tarif HT	Tarif TTC (pour information)	Base de factura- tion
Animation scientifique (tarif / 5mn)	11,71 €	14,00 €	ţ
Projection d'un film 3D (tarif / dans la limite de 35mn)	99,50 €	119,00€	tra
Parcours dans le noir (tarif / heure)	105,00 €	125,58 €	lo S
Prestation de « Père Noël » (tarif / heure)	150,00 €	180,00 €	par contrat ou
Prestation de « Père Noël » (tarif / 2 heures)	250,00 €	300,00 €	e c
Prestation de « Père Noël » (tarif / 3 heures)	350,00 €	420,00 €	TC
Prestation de « Père Noël » (tarif / 4 heures)	450,00 €	540,00 €	ext
Prestation de maquillage festif (tarif / heure)	91,98 €	110,00€	(40€ TTC) ire externe
Activité de Team Building – tarif forfaitaire journalier	1 667,00 €	2 000,00 €	€ HT (
Mise à disposition d'un membre du personnel pour prestation commerciale, technique, d'animation ou administrative			Frais de dossier de 33,44 € HT (40€ TTC) par conclu Prix TTC facturé par le prestataire externe ou fournisseur, majoré d'un
Semaine (tarif / heure /	41,66 €	50,00 €	r de é p ájor
Semaine (tarif / heure /	75,00 €	90,00€	sie tur
Dimanche et jour férié (tarif / heure / jour)	66,89 €	80,00 €	dos fact ur,
Dimanche et jour férié (tarif / heure / nuit)	100,33 €	120,00€	de c TC 1
Forfait office traiteur journée (Sur base 6h de montage/démontage jour, hors	210,00 €	251,16 €	Frais de conclu Prix TTC fournisse

Forfait office traiteur soirée (Sur base 3h de montage /démontage jour et 3h de montage/démontage nuit, hors nettoyage)	315,00 €	376,74 €
Photocopie N&B (tarif / page)	0,17 €	0,20 €
Transparent (tarif / page)	0,50€	0,60 €
Mise à disposition d'un pupitre et d'un micro en plus du micro minimum (tarif / heure)	25,08 €	30,00 €
Mise à disposition d'un vidéoprojecteur et d'un tableau papier (tarif/ 4h)	41,81 €	50,00 €
Bracelet d'identification (tarif unitaire)	0,37 €	0,45 €
Forfait projection hors auditorium	340,65€	407,41 €
Chariot (tarif / 4h)	16,72 €	20,00 €
Prestation de sécurité	Tarif HT	Tarif TTC
Agent de sécurité de 19h à 22h	20,61€	24,73 €
Agent de sécurité après 22h et le dimanche	21,85 €	26,22 €

1 seule zone exposition	Tarif de base pour un accès aux expositions d'une durée de 2h, hors technicien, hors médiation, hors agent de sécurité. Nettoyage compris.	541,65 € (650,00 € TTC)	249,96 € (300,00 € TTC)
Jardin seul	Tarif de base pour un accès au jardin d'une durée de 2h, hors technicien, hors médiation, hors agent de sécurité. Nettoyage compris.	750,00 € (900,00 € TTC)	270 ,83 € (325,00 € TTC)
Terrasse	Tarif de base pour un accès à la Terrasse d'une durée de 3h, hors technicien, hors médiation, hors agent de sécurité. Nettoyage compris.	666,67 € (800,00 € TTC)	191,67 € (230,00 € TTC)

Une réduction de 5, 10 ou 15% en fonction du nombre d'espace.s loué.s simultanément (respectivement 2, 3 ou 4) est pratiquée. Cette remise s'applique uniquement aux coûts de location d'espaces (§ VII-A et VII-B), à l'exclusion des autres prestations des § VII-C et § VIID.

Une réduction de 5, 10 ou 15% non-rétroactive est également pratiquée dans les mêmes conditions que ci-dessus pour une location d'espaces d'une durée consécutive ou répétitive de 2, 3 ou égale ou supérieure à 4 jours, programmée ou non en une seule fois sur une période glissante de 365 jours.

Une réduction de 25% non cumulable avec l'alinéa précédent est également pratiquée dans les

mêmes conditions que ci-dessus pour un engagement de 4 locations annuelles minimum, signées sur une commande.

Afin de pallier la saisonnalité des ventes, ou une baisse temporaire mais sensible de l'activité de location d'espaces, des opérations promotionnelles peuvent être conduites, portant uniquement sur la prestation de location (hors personnel, hors agent de sécurité, hors traiteur / prestations alimentaires, hors nettoyage, hors prestations annexes et externes) et ne pouvant excéder 5 semaines consécutives. Ceci selon la formule suivante : Pour x prestation(s) de location de type P(1) achetée(s), y prestation(s) de location de type P(1) ou P (2) offerte(s).

La réservation de l'espace loué n'est définitive qu'après versement d'arrhes d'un montant au moins égal à 30% du coût global prévisionnel de la location sans que le montant de ces arrhes soit inférieur à celui de l'ensemble des services assurés par un ou des prestataires externes ou fournisseurs sous l'égide des services du Vaisseau.

VIII- MODALITES DE PAIEMENT DES PRESTATIONS ET PRODUITS VENDUS PAR LES SERVICES DU VAISSEAU :

Outre les valeurs fiduciaires (en Euro €) et scripturales habituelles (chèques et cartes bancaires permettant les paiements en €), les contre valeurs suivantes sont acceptées en paiement des prestations et/ou produits vendus par les services du Vaisseau :

- CHEQUE CULTURE et CHEQUE LIRE émis par la Société « Le Chèque Lire » du groupe « Up » en paiement de prestations de billetterie,
- CHEQUE VACANCES émis par l'Association Nationale des Chèques vacances, en paiement de prestations de billetterie ou de restauration sur place,
- CHEQUE CADEAU émis par la Collectivité européenne d'Alsace conformément au § II A cidessus pour les produits vendus par la boutique du Vaisseau.

=======